

BILL

INTRODUIT DANS LA

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE

DE LA

PROVINCE DU BAS-CANADA,

*pour secourir les vrais Pauvres, et
pour parvenir plus efficacement à
obliger les vagabonds et paresseux à
gagner leur vie par le travail.*



QUEBEC :

IMPRIME' A LA NOUVELLE IMPRIMERIE, NO. 21,

RUE BUADE.

1816.